

Projet de loi portant modification de la loi du 15 avril 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire, n° [2957](#)

Le présent projet de loi vise à modifier la loi du 15 avril 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (ci-après la "loi AFCN"), afin de

- *compléter et, le cas échéant, clarifier sous l'article 19 (I) le fondement juridique actuel pour les missions et les compétences de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (ci-après l'"Agence") sur base du chapitre VI de l'arrêté Royal du 20 juillet 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants (ci-après le "Règlement général") et l'arrêté royal du 12 juillet 2015 relatif aux produits radioactifs destinés à un usage IN VITRO ou IN VIVO en médecine humaine, en médecine vétérinaire, dans un essai clinique ou dans une investigation clinique; et (II) le cas échéant, prévoir le fondement juridique complémentaire approprié pour couvrir toutes les missions et compétences de l'Agence.*
- *offrir, sous les nouveaux articles 27bis et 27ter, un fondement juridique pour l'organisation et le fonctionnement du service de radiophysique médicale à créer au sein des établissements comprenant des installations radiologiques médicales, et pour le contrôle et la surveillance de l'Agence sur ce service.*

Le présent projet de loi tient compte des évolutions sur les plans médical, vétérinaire, technique et scientifique.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 2957 est adopté par 116 voix et 10 abstentions

Vote nominatif : 016

Oui	116
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bogaert Hendrik, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomme Gautier, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Clarinval David, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delpérée Francis, De Roover Peter, Deseyn Roel, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wever Bart, Dewinter Filip, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dispa Benoît, Dumery Daphné, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Galant Isabelle, Gantois Rita, Gerkens Muriel, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Grovonus Gwenaëlle, Gustin Luc, Hedebouw Raoul, Hellings Benoît, Huffkens Renate, Jadin Katrin, Janssen Werner, Janssens Dirk, Kir Emir, Klaps Johan, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lanjri Nahima, Lutgen Benoît, Luykx Peter, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Penris Jan, Piedboeuf Benoît, Pirlot Sébastien, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Turtelboom Annemie, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Van der Donckt Wim, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	010
-------------	-----

Bonte Hans, Casier Youro, De Coninck Monica, Geerts David, Kitir Meryame, Lambrecht Annick, Massin Eric, Pehlivan Fatma, Top Alain, Van der Maelen Dirk